

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2024/004

Séance du 26 janvier 2024

Nombre de conseillers : 15

L'an deux mille vingt-quatre  
le 26 janvier

En exercice : 15

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARCEL BEL ACCUEIL dûment  
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur  
Aurélien BLANC, maire

Présents : 14

Date de la convocation : 19 janvier 2024

Votants : 14

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Aurélien BLANC, Louis BALLY, Gisèle DONIN, Roland SEIGLE, Sylviane MARCHESE, Christophe DESSAINTJEAN, Jean-Pierre HENICKE, Emilie JACQUIER, Marie-Claude JEANDEAUD, Samuel DANNA, Brigitte GEORGERY, Jean-Marie OGER, Cléo MOIROUD, Chantal LOMETTI.

ABSENT EXCUSE : Monsieur Christian SOUILLET DESERT

## OBJET :

Demande de subvention au  
au titre du Fonds Vert pour  
le projet « travaux  
rénovation éclairage de  
l'école »

Le FONDS VERT pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires, a  
pour ambition d'aider les collectivités territoriales à renforcer leur performance  
environnementale, adapter leur territoire au changement climatique et améliorer leur  
cadre de vie

Monsieur le maire propose au conseil municipal de demander une subvention à ce  
titre pour la rénovation de l'éclairage de l'école maternelle, dont les travaux ont un  
coût HT de 8 580 €.

Le plan de financement du projet pourrait se présenter ainsi :

| Financement                       | Montant HT<br>subvention | Date de la<br>demande | Date d'obtention |
|-----------------------------------|--------------------------|-----------------------|------------------|
| Fonds Vert                        | 3 432,00                 | 26/01/2024            |                  |
| Département                       | 3 432,00                 | 26/01/2024            |                  |
| <b>Sous total<br/>subventions</b> | <b>6 864,00</b>          |                       |                  |
| Autofinancement                   | 1 716,00                 |                       |                  |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>8 580,00</b>          |                       |                  |

29 JAN. 2024  
SOUS-PRÉFECTURE  
DE LA TOUR-DU-PIN (ISÈRE)

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de demander une subvention au titre du Fonds Vert d'un montant de 3 432,00 € pour l'opération de rénovation de l'école,
- de valider le plan de financement présenté,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 27 janvier 2024

Le maire, Aurélien BLANC.

